VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 93,915 — Cour Civile de District—Succession de Congiro Coltraro et Epouse.—COTTAGE DOUBLE, 920-22 rue Julie, Ilet avenue Howard, les rues Baronne et Dryades, à l'encan MARDI, le 22 novembre 1910.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Succession de Congiro Coltraro et épouse dossier No 93,915, ledit ordre daté et signé du 19 octobre 1910 et adressé à J. L. Onorat, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, le MARDI, 22 novembre 1910, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, avec les améliorations etc. qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Delord, Baronne et Dryades désigné par le numéro 68. Le lot 68 mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face à la rue Julie vingt-six pieds dans le fond sur une allée de quinze pieds de largeur et cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations portant les numéros municipaux 920 et 922 rue Julie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, due une année après la date à sept pour cent par an d'intérêt, garantie par les clauses de rétention de vendeur et hypothèque; que tous les frais de cette vente, incluant les frais de l'acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, et certificats requis, etc., devant être aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant informer le pétitionnaire dans l'affaire ci-dessus intitulée en moins de vingt jours de la date de l'adjudication si oui ou non il a l'intention d'accepter le titre, et en cas qu'il n'avise pas le pétitionnaire en ce temps son dépôt sera confisqué. Au moment de l'adjudication l'acquéreur aura à déposer dix pour cent comptant avec l'encanteur comme argent de bonne foi sur le prix d'achat, ledit dépôt devant être sans intérêt, l'acquéreur devant aussi assumer les taxes de 1910.

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

Dart Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

20 oct—20 23 30—nov 6 13 20 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant les Nos 2736 et 2738 Place Belmont, entre la rue Magnolia et l'avenue Claiborne.

Frank B. Twomey vs Joseph Bischow.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 94,899 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No vingt-trois, dans l'ilet W, borné par la Place Belmont, la rue Magnolia et les avenues Louisiana et Claiborne, sur le devis signé par L. Dainey, ingénieur civil et voyer, daté du 6 mars 1909, annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, daté du 20 août 1909 par lequel le défendeur a acquis cette propriété de Elias Pallet d'après lequel devis ledit lot mesure trente pieds de face à la Place Belmont sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.

4 nov—4 5 11 18 25—déc 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Valmont et Chestnut,

Dans l'ilet borné par les rues Camp et Léon (ms).

Bâtisse portant le No municipal 1034 rue Valmont.

Robert Legier vs Albert L. Marshall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,403 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1910 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque sorte en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 250, borné par les rues Valmont, Chestnut, Camp et Léontine, ledit lot est désigné par la lettre A, et formant l'encoignure des rues Valmont et Chestnut, mesurant en mesure américaine, soixante-treize pieds de face sur la rue Valmont par une profondeur de cent cinquante cinq pieds entre lignes parallèles et face à la rue Chestnut, ledit lot formé par la portion de façe des lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, sur un plan dressé par Hanson bi Hampson, voyeur, daté de 23 mars 1849 et ledit lot A figurant sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de ville, daté du 31 juillet 1893 annexé à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire, le 20 juillet 1893

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Walter L. Gleason, avocat pour le demandeur.

28 oct—28—nov 4 11 18 25 30—déc 1

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le 7ième District.

Succession de Mme Edward Rau.

No 72 469—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI, le 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé le 16 octobre 1910, par l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, in re succession de Mme Edward Rau il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Adams, Hillary et Troisième (maintenant Elm), désigné par le No 22 dudit ilet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 127 pieds 6 pouces, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Deibel, notaire; 10 0/0 de dépôt sur adjudication.

Cecil C. Friedrichs, avocat.

16 oct—16 22 30—nov 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour Placement

Le Carré d'Ilet de Valeur dans le Troisième District, Faisant Face à l'Avenue St-Roch, les rues Galvez, Johnson et Espagne.

Succession de François Lacroix.

No 9,904 —Cour Civile de District, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI, le 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, daté du 31 décembre 1906, dans l'affaire et pour le compte de la succession de François Lacroix, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Un certain ilet de terre dans la Ville de District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme No 1021, borné par l'avenue St-Roch, les rues Galvez, Johnson et Espagne, mesurant 331 pieds 2 pouces 7 lignes de face à l'avenue St-Roch et aussi sur la rue Espagne, et 270 pieds 2 pouces sur les deux rues Galvez et Johnson. Ledit ilet est subdivisé en 24 lots (1 à 24) d'après un devis de Edgar Pilié, voyer, daté 23 août 1910. Sans doute cet ilet est un des chefs du Troisième District faisant face au Parc St-Roch et la Place Indépendance, entouré par plusieurs résidences de choix et modernes, s'améliorant constamment et à proximité de marchés, écoles etc.

Conditions de la vente—Comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Charles Schneidau, notaire; un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Wm Winne Wall, avocat.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Martin Cash.

No 94,679—Cour Civile de District, Div. E. Hon. George H. Théard.

A L'ENCAN, MERCREDI, LE 30 Nov. 1910.

Maison Simple à Deux Etages, No 1227 rue Howard, entre les rues Erato et Clio.

PAR A. A. FREED, Encanteur—A midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières de Freed, No 914 rue Gravier, en vertu d'un ordre signé le 25 octobre 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Div. E nous vendrons la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Premier District, l'ilet borné par les rues Howard Erato, Clio et Freret, désigné par la lettre X sur un arpentage fait par G. De Armas, voyer, le 21 octobre 1910, et mesurant environ 20 pieds de face à la rue Howard sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, sujet au droit de passage en faveur du lot C, contigus à une allée de 3 pieds de largeur sur 71 pieds de profondeur.

Conditions— Comptant. L'acquéreur doit payer tout acte de vente pardevant Jos Laurent Schlaeger, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & CO.,
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières,
914 rue Gravier, près Baronne.

30 oct—30—nov 6 13 20 27 29

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux bons terrains propres à y bâtir rue Joseph, entre Freret et S. Robertson. Dans l'affaire de Max Abraham vs Mme Rose Levy, veuve de Bernard Begal. No 94,747. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

En vertu d'un jugement rendu et signé dans la susdite affaire portant le numéro indiqué plus haut, daté du 10 octobre 1910 par l'Hon Fred D. King, juge de la Division B de ladite Cour, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de ladite Cour, actuellement absent en vacances, je vendrai à l'encan JEUDI, 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse d'Encan, 311 rue Baronne:

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros cinq et six du carré No 612, borné par les rues Joseph Freret, Octavia et S. Robertson, sur un plan dudit carré dressé par S. G. Del Isle, voyer, daté du 6 juin 1896 une copie certifiée duquel est annexé à un acte passé pardevant B. Ory, notaire le 7 mai 1899. D'après ledit plan lesdits terrains mesurent chacun trente pieds, trois pouces de façade rue Joseph, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste s'il y en a garantis par lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité et portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, sur les paiements ramis l'intérêt payable annuellement. L'acquéreur en outre du montant de l'adjudication devant assumer les paiements de tous les certificats requis et des taxes pour l'année 1910 et les années de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de dix pour cent du montant de l'adjudication, entre les mains de

CHARLES ROTH, Encanteur.
National Realty Co.

Lyle Saxon, avocat du demandeur.
Fred C. Marks, avocat de la défenderesse.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Albert N. Robelot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 89 759—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Albert N. Robelot Jr. administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Chas. J. Théard, avocat.

5 nov—5 9 14

Succession de William H. Riley

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 94,993, Division E. —Attendu que Frederick A. Middleton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de William H. Riley, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert H. Marr, avocat

3 nov—3 7 12

Succession de Michael J. O'Hara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,367—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Devanney, veuve de Anthony O'Hara, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — John J. McCloskey, avocat.

1 nov—1 5 10

Succession de William George Rolfs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,940—Division D—Attendu que Mme Sophie E. Haas, veuve de Mme Wm. Rolfs, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William George Rolfs décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Oscar Schreiber, avocat.

27 oct—27—nov 1 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

J. Chas. J. Lockhart.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 44,873—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 8501 rue Cohn, dans le Septième District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1910, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot d'épiceries assorties et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — Wm Moll, Fagaoux, avocat pour le demandeur.

30 oct—30—nov 5 10

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Love, veuve d'Albert Powlless.

No 94,137—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

Corps de logis double, Nos 2320-22 rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI le 1er décembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26 octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le faubourg Trémé de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Orléans, Ste Anne, Miro et Tonti, désigné par le lot No 13 dudit ilet sur un plan de Cormany, le 18 septembre, déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire de cette paroisse, lequel dit lot mesure d'après ledit plan 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, 86 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne séparant du lot No 12 et 86 pieds 2 pouces sur une autre ligne le séparant du lot No 14.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Scott E. Beer, notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.

E. M. Robbert, avocat.

30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Donnenfelser et Mme Elizabeth D. Meyer, son épouse.

No 93,961—94 236 consolidée— Cour Civile de District—Division B.

Au plus haut et dernier enchérisseur, Grande ouverture de la saison. Excellente occasion pour obtenir cottages doubles et résidences dans diverses parties de la ville.

3426-28 rue Constance, Cottage double.
3436 rue Constance, Cottage simple.
2418 rue Constance, Cottage simple.
1210-12 rue Marengo, Cottage double, (grand terrain).
219-21 rue Olivier (Alger). Splendide Cottage double
2430-32 rue Constance, Cottage double.
3438-40 rue Constance, Cottage double.
3424 rue Constance, Jolie résidence simple à deux étages.
1105-07 rue Marengo, Cottage double.
231 rue Olivier, Magnifique résidence simple à deux étages.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lundi, le 20me jour d'octobre 1910, et le jugement lu et signé en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lundi, le 26me jour d'octobre 1910 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites à savoir—

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 161 (autrefois 77) borné par les rues Constance, Laurel, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 19, mesurant 35 pieds 1 pouce et 6 lignes de façe à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot ci-dessus est désigné par la lettre C sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, date du 24 août 1910.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 2426-28 rue Constance et comprenant un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté 6 chambres, hangar, galerie, etc connexion d'eau et d'égout, loué $12 par mois chaque côté.

2. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre D sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et comprenant la plus grande partie du lot 20 et d'une portion du lot 21 dudit ilet, ladite portion de terre mesurant 34 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations portant les Nos municipaux 3436-38 rue Constance et comprenant un cottage simple retiré du trottoir et contenant galerie, 6 chambres, hangar, connection d'eau et d'égout, etc., loué $14 par mois.

4. Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et contiguë, désignée par la lettre F, sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné, et est composée de la plus grande partie du lot 22 et d'une portion du lot 21 du dit ilet, ladite portion de terre mesurant 34 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 129 pieds de profondeur et façade à la rue Delachaise et entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3424 rue Constance et comprenant un très bon cottage double retiré du trottoir et contenant de chaque côté, galerie sur le devant, 5 chambres, cuisine, hangar connections d'eau et d'égout, etc., et loué $15 par mois chaque côté.

La première, deuxième, troisième et quatrième propriété ci-dessus décrites étant les mêmes qui ont été acquises par Henry Donnenfelser par achat le 3 janvier 1867 enregistré en le livre des transferts "A" Paroisse de Jefferson, folio 642.

6. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite contiguë, désignée par la lettre A sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant la plus grande partie du lot 17 dudit ilet, ladite portion de terre commençant à une distance de 128 pieds de face coin de l'avenue Louisiana et la rue Constance, et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple connu comme le No 2418 rue Constance et ayant une galerie sur le devant et le côté, 6 chambres, cuisine, hangar, lavoir, connexion d'eau et d'égout, etc., et loué $17 par mois.

5. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant composée du tout du lot 18 et d'une portion du lot 17 dudit ilet. Ladite portion de terre mesure 38 pieds 10 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant le No municipal 3424 rue Constance et comprenant une magnifique et attrayante résidence simple à deux étages, il y a grande galerie sur le devant et sur l'arrière, salon, vestibule, salle à manger, cuisine, office escalier devant et dans le fond, escalier de vestibule, 3 grandes chambres à coucher, chambre à bain, galerie sur le devant et à l'arrière, bâtisses dans la cour, connection d'eau et d'égout, etc. La cinquième et sixième propriété ci-dessus décrite a été acquise par Henry Donnenfelser, par achat le 2 juin 1874, enregistré livre des transferts 105, folio 230.

7. Deux certaines lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Sixième District de la Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet Borné par les rues Marengo, Milan, Perrier et Celiaie, anciennement la rue Pauquemine, désignés comme lots Nos 13 et 14. Le lot 13 mesure 28 pieds, six pouces de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur, le lot No 14 mesure 28 pieds, 7 pouces de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur, les deux entre lignes égales et parallèles

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 1210 12 rue Marengo et comprenant un cottage double ayant 5 chambres, galerie devant retiré du trottoir, avec connexions d'eau et d'égout, etc., et se loue $12 50 par mois par côté. La huitième propriété ci-décrite a été acquise par Henry Donnenfelser, le 10 janvier 1867, Reg. C. O. B. H. Par. de Jeff. folio 442.

8. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Constantinople, Chestnut et Celiaie (autrefois Pauquemine), désigné comme lot 2, et mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portant les Nos municipaux 1106-07 rue Marengo et comprenant un cottage double retiré de la rue, et contenant 3 chambres, chambre de hangar, hangar au fond du terrain, connexions d'eau et égout, etc., et se loue $9.00 par mois de chaque côté. Ladite propriété a été acquise par Henry Donnenfelser le 19 octobre 1881, Reg. C. O. B. 116, folio 40.

9. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges y appartenant situés dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet No 26, autrefois No 2, borné par les rues Olivier, Delaronde et Verret et l'avenue Pélican, anciennement rue Peter, désignés par les Nos 30 et 31, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur; lesdits lots sont aussi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 13 et 14 dudit ilet. Les améliorations portant les Nos municipaux 219-21 rue Olivier et comprenant un splendide cottage retiré du trottoir et contenant de chaque côté 5 chambres, galeries devant et sur le côté, chambre à bain d'un côté, égout et connexions d'eau, bon hangar dans la cour. Ladite propriété fut acquise par Donnenfelser le 28 octobre 1874, Reg. C. O. B. 103, folio 524.

10. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 26, borné par les rues Olivier, Delaronde, Verret et l'avenue Pélican anciennement la rue Peter, désignés par les Nos 28 et 29, qui mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur entre lignes parallèles; et lesdits lots sont aussi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 15 et 16 dudit ilet.

Les améliorations de ladite propriété portent le No municipal 231 rue Olivier, et comprennent une splendide résidence simple à deux étages retirée de la rue, ayant galeries devant et de côté à chaque étage et contenant hall, salons doubles, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, escalier devant et derrière, égout et connections d'eau, bâtiment extérieur, etc.

Laquelle dite propriété a été acquise par Henry Donnenfelser, le 20 janvier 1876, Reg. C. O. B. 106, folio 285.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance payable en un ou deux ans, avec intérêt à sept pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Robert E. O'Connor, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes d'Etat en plus et au dessus du prix d'adjudication. L'acquéreur n'ayant droit aux loyers que du jour où sera daté l'acte de vente. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.,
Encanteurs.

Robert O'Connor, avocat du demandeur.
McCloskey et Benedict, avocats du défendeur.

30 oct—30—nov—6 13 20 27—déc 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re D'Ecaux & McEwen Lumber Co. Limited.

No 80,623—Cour Civile de District, Div. B.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd. — Leonard L. Stern, encanteur — MARDI, 15 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 24 octobre 1910 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Les comptes courants dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Conditions—Comptant.

3 nov—3 6 13 15

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS.

No 2616 RUE CONSTANCE.

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Robert B. Pegan.

No 91,862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau 339 rue Carondelet—MARDI le 22 novembre 1910 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 20 octobre 1910, de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois deux étages dans le fond, No 2616 rue Constance, entre la banquette, contenant galeries, 7 chambres, etc., sur un certain lot de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, désigné par le lot No douze dans l'ilet No cent treize, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Troisième, Laurel, Constance et Quatrième, sur un plan dressé par H. Mochauen, architecte et voyer, daté du 27 mars 1846, déposé en l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire en cette ville. Lequel dit lot mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de cent dix-sept pieds 2 pouces entre lignes parallèles, mesure américaine

Conditions—Comptant. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1910.

22 oct—22 30—nov 6 13 20 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le numéro municipal 914 rue Eléonore, entre Camp et Chestnut.

Security Building and Loan Association vs Mme W. A. Sarre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 94,612 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 21 Hurstville, borné par les rues Eléonore, Camp, Chestnut et State, désigné comme lot 6, sur un plan annexé à un acte pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, daté 8 avril 1896, et aussi désigné comme lot No 6, sur un plan par C. Mlle Williams, député voyer de ville, daté du 14 décembre 1895, annexé à un acte pardevant John R. Legier, notaire daté du 17 décembre 1895, d'après lequel lesdit lot mesure trente pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour le demandeur.

8 oct—8 14 21 28—nov 4 10

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété abandonnée en vertu de la loi 32 de 1904

Amendée par la loi 10 de 1910

Par ordre du Bureau des Commissaires du Département de Police je vendrai le JEUDI 10 novembre 1910, à 10 h. A. M. à la Maison de Patronnage de la Police Batisse de la Cour Criminelle rue Saratoga près avenue Tulane un lot de propriétés abandonnées se composant de vêtements montres, bijoux, bicycles corbeilles, chaines, bouilloires en cuivre, harnais, couteaux, etc

Conditions Comptant. Pas de limite

W. H. FITZPATRICK Encanteur,
Bureau No 338 rue Carondelet.

29 oct—29 30—nov 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 6125-6127 rue Annonciation.

UN TERRAIN VACANT CONTIGU,

Rue Annonciation.

CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 6117 rue Annonciation.

VENTE EN PARTAGE.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet.—MARDI, le 22 novembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, absent en congé, le 9 septembre 1910, et signé le 15 septembre 1910, dans l'affaire de Palmyra Mary Beauvais vs les mineurs Bessie Daze Noel Beauvais et als. No 94,210 du dossier de ladite Cour, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Frances Beauvais, No 82,139 du dossier de la Cour Civile de District, et en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de William C. Beauvais, No 93,301 du dossier de la Cour Civile de District, la propriété suivante sera vendue, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les Nos Municipaux 6125 et 6127 rue Annonciation, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans la Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet numéro Quinze du Faubourg Burtheville, borné par les rues Annonciation (autrefois Preston), Webster et Laurel (autrefois Market), et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot lettre A sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 5 août 1910, annexé à un inventaire pris par James Boyd Grimage, notaire, le 5 août 1910, pour référence. Ledit lot commençant à un point cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Henry Clay, de la s'étendant vers la rue Webster, mesurant trente cinq pieds, huit pouces et sept lignes de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot, lettre A, est composé du tout du lot original, désigné sur un devis d'arpentage annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth, pardevant Joseph D. Taylor, ancien notaire en cette ville, le 18 janvier 1894, par le numéro douze et d'une petite portion contigue audit lot numéro douze du lot désigné sur ledit devis par le numéro treize dudit ilet.

Les améliorations comprenant un cottage double connu comme Nos 6125-6127 rue Annonciation, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar, etc.

Deuxième—Un certain lot de terre vacant, avec tous les droits, voies, privilège, servitude et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet ci-dessus mentionnés, désigné s